Flash-Larçay

MENSUEL N°31 SEPTEMBRE 2011

Le conseil municipal en question ...

Le conseil municipal de Larçay a perdu deux de ses membres.

Jacky Beaumont, conseiller municipal depuis mars 2001 est décédé le 4 juillet 2011. Malgré 17 ans de lutte acharnée, la maladie a pris le dessus. Jacky fut vice-président de la Communauté de Communes, chargé du patrimoine, de 2001 à 2008. Il a réalisé sa mission d'élu avec courage et opiniâtreté. Réélu en mars 2008, il fut très rapidement bien malade et ne participa qu'à trois conseils municipaux.

Sabine Verheuge, maire-adjointe à l'enfance et à la jeunesse occupe depuis le 1er juillet 2011 un poste de chef de service au Conseil Général. Le code électoral prévoit dans son article L.231 que les personnes occupant ce poste, entre autres, sont inéligibles, ce qui signifie qu'elle ne peut légalement cumuler les deux fonctions. C'est avec une grande tristesse que Sabine a dû présenter sa démission d'élue municipale de Larçay à Monsieur le Préfet.
Sabine a réalisé son mandat avec conviction et compétence. Elle a permis, entourée des élus de sa commission et du personnel communal, de mettre en place un véritable projet pour la jeunesse. Très appréciée du personnel communal, des enfants et de leurs parents elle faisait l'unanimité auprès de tous les élus et du Maire en particulier.

Ces deux départs font que le conseil municipal a perdu plus du tiers de ses membres, nous sommes donc amenés à organiser des élections municipales complémentaires. Elles auront lieu fin septembre-début octobre.
Nous ne manquerons pas de vous informer dès que les dates du 1er et 2nd tour seront connues.

Elections complémentaires : mode d'emploi

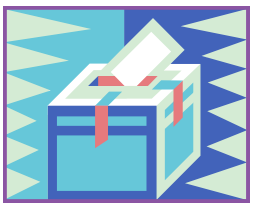

Le conseil municipal ayant perdu le tiers de son effectif, le code électoral impose désormais à la population locale de retourner aux urnes. Sept postes sont à pourvoir.

Majorité absolue : au premier tour, seront élus les candidat(e)s qui obtiendront la majorité absolue, à savoir la moitié des suffrages exprimés plus une voix. En cas de second tour, la majorité relative suffira.

Panachage autorisé : l'élection complémentaire des conseillers municipaux s'effectuera au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, avec possibilité de panachage. Ainsi, chaque électeur pourra rayer ou ajouter des noms sur les bulletins imprimés. Il pourra aussi voter à l'aide de bulletins manuscrits. Pour être valide, le bulletin devra toutefois ne pas comporter davantage de noms que de conseillers municipaux à élire. Il pourra, en revanche, en comporter moins. S'il comporte plus de noms, le bulletin sera déclaré nul et aucune voix ne sera attribuée aux personnes désignées.

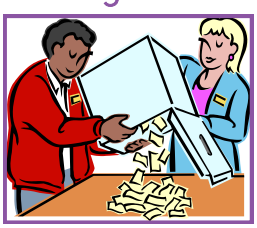

Candidatures : pour les communes de moins de 3.500 habitants, le code électoral n'oblige pas les candidatures à se déclarer avant l'ouverture du scrutin. Ils peuvent donc le faire librement, le jour de l'élection, seuls ou par listes.

Les lieux de vote restent inchangés (l'école Jean-Moulin et la salle Marjault).

SOMMAIRE

- Informations municipales
- Agenda 21
- C.M.J.L
- C.C.E.T
- Calendrier
- Messages des associations
- Coup de rétro

Commune du site inscrit

Mairie de Larçay
☎ 02.47.45.86.00
🖷 02.47.45.86.01
www.ville-larcay.fr

A noter !

Une réouverture attendue

La boucherie-charcuterie « La Tourangelle » a ouvert ses portes le 24 Août.
Son repreneur Fabrice Chauveau, est bien connu des larcéens.
Le magasin sera ouvert du mardi au samedi de 7 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 8 h à 13 h.
De nombreux plats cuisinés, des fromages à la coupe et une petite épicerie viendront compléter cet achalandage.

Troisième Forum 21

Le 3ème Forum 21 aura lieu le ***lundi 19 septembre, à 20 h, salle Louis XIII*** où d'autres ateliers sur ***l'éclairage public, le lien intergénérationnel, partager les bonnes pratiques*** seront proposés.
Les larcéens sont invités à se prononcer sur les enjeux qu'ils jugent prioritaires pour leur territoire.

Maxi'Mômes fait sa rentrée

L'activité de l'accueil de loisirs Maxi' Mômes et des accueils périscolaires reprend avec la rentrée scolaire. **Les accueils périscolaires** dans les écoles Pierre Perret et Jean-Moulin seront fonctionnels dès le lundi 5 septembre. L'accueil du matin ouvre à 7 h 30. Les enfants de maternelle et d'élémentaire sont accueillis à Pierre Perret. L'accueil du soir fonctionne de 16 h 30 à 18 h 30, à l'école Pierre Perret pour les enfants de maternelle, et à Jean-Moulin pour les enfants d'élémentaire.
Nous vous demandons de bien vouloir respecter les horaires.
L'accueil de loisirs du mercredi ouvrira le mercredi 7 septembre. Une inscription est nécessaire pour bénéficier de ce service, et sera possible, dès la rentrée auprès de Julien Lenay :

- A l'accueil périscolaire de l'école Jean-Moulin, au 02.47.35.86.91.
- A la mairie de 14 h à 16 h 15 au 02.47.45.86.00.

Les informations utiles seront transmises par le biais des supports de communication : site Internet, affichages municipaux et Flash-Larçay.
Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

* Catherine Delalande, responsable du service enfance-jeunesse au 02.47.45.86.08
* Julien Lenay, directeur de l'Accueil de Loisirs au : 02.47.45.86.00 (de 14 h à 16 h 15) ou 02.47.35.86.91 (de 16 h 30 à 18 h 30).

Nouveau : le prélèvement automatique

Pour le règlement de mes factures d'eau et d'assainissement, je choisis le prélèvement automatique.
Ce mode de paiement est gratuit, pratique, sûr et résiliable à tout moment. Dans le cadre de la modernisation du service public municipal, vous pouvez maintenant choisir ce mode de paiement.
Choisir le prélèvement automatique libère des formalités habituelles : plus de chèque à expédier, plus de souci d'échéance à respecter... Avec le prélèvement automatique, vous gardez le contrôle, votre accord de prélèvement peut-être annulé à tout moment.
L'imprimé a été déposé dans les boîtes aux lettres lors de la relève des compteurs d'eau. Si vous aussi vous voulez vous simplifier la vie, vous pouvez le remplir et le remettre à la mairie accompagné d'un RIB.
Attention, seuls les propriétaires peuvent demander le prélèvement automatique.
Pour tous renseignements : Cindy Gonzales au 02.47.45.86.04

Acte citoyen à la Croix

Vandalisée au cours de l'hiver 2010-2011, la croix a retrouvé sa place. Profitant du passage sur la commune de deux tailleurs de pierre, l'ensemble a ainsi pu être restauré. Rémi et Pierre Martellière, l'un compagnon tailleur de pierre dit La Persévérance et son frère aspirant tailleur de pierre dit Tourangeau, ont procédé au remontage de l'édifice accompagnés de deux agents techniques communaux, Jean-Pierre Pena et Bruno Morin. Le rond-point de la Croix a fière allure.

Ouverture du Multi-Accueil Les P'tits Mousses

Le 8 août, le nouvel espace intercommunal dédié à l'enfance a ouvert ses portes. Pour ce premier jour, neuf enfants et leurs parents ont été accueillis par la directrice Claire Clément et son équipe.
Le Relai d'Assistantes Maternelles (RAM) dispose de nouveaux locaux dans ce même espace. Les temps d'éveils reprendront à compter du 6 septembre.
Samedi 17 septembre, portes-ouvertes à partir de 9 h et inauguration officielle à 11 h 30.

AGENDA

SEPTEMBRE 2011

JOUR	HORAIRE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR	LIEU
Samedi 3	**9 h –12 h 30**	**Forum des Associations**	**Municipalité**	**Salle François-Mitterrand**
Dimanche 4	8 h 12 h	Brocante Repas Tourangeau	Comité des Fêtes	Esplanade des Bords du Cher
	8 h	Concours 32 doublettes	Boules Lyonnaises	Boulodrome
Samedi 10	18 h	**Apéro Jazz « Swing Home Trio » Concert gratuit**	**Municipalité**	**Salle François-Mitterrand**
Dimanche 11	9 h 30	Tie-Break	ASL Tennis	Courts des Bords du Cher
Jeudi 15	**9 h**	Ludobus	Relais Assistantes Maternelles	Salle François-Mitterrand
Samedi 17	13 h 45	Tournoi	ASL Tennis de table et AQUAREL	Gymnase
Dimanche 18	A partir de13 h	Rassemblement de voitures de collections	« German Classic Auto »	Esplanade des Bords du Cher
	10 h à 12 h 14 h à 18 h	**Journée du Patrimoine : visites libres commentées de l'église et du Castellum**	**Municipalité**	**RDV sur site**
Lundi 19	**20 h**	**Forum 21 (Agenda 21)**	**Municipalité**	**Maisons des Arts et des Associations**
Samedi 24	20 h	Loto	ESVL Football	Salle François-Mitterrand
Vendredi 30	19 h 30	Remise de récompenses	ESVL Football	Salle Marjault
OCTOBRE	**HORAIRE**	**MANIFESTATION**	**ORGANISATEUR**	**LIEU**
Dimanche 2	9 h	Marche du Castellum	Chemin Faisant	Salle Marjault

Le site Internet bouge

Depuis son lancement, le 4 septembre 2009, le site Internet continue de vous séduire et vous renseigner. A ce jour, on compte 54 844 visites.

Grâce au Guide des droits et démarches en ligne, vous pouvez accéder facilement à toute l'information administrative. Cela vous permet d'effectuer les démarches en toute tranquillité avant de venir en mairie.

Les nombreux formulaires téléchargeables à remplir directement en ligne ont un nouveau look et sont en constante évolution.

De plus, depuis le 28 juillet, le site accueille deux nouveaux guides, un pour les particuliers et l'autre pour les associations. Prochainement, un guide pour les entreprises sera disponible.

Collecte des déchets : les nouveautés à venir

La collecte des déchets ménagers sur le territoire de l'Est Tourangeau est l'une des compétences gérées par la Communauté de communes. Un service à la population qui va évoluer à partir du 1er janvier 2012.

Ce qu'il faut retenir de ce nouveau schéma

- Maintien du service en porte-à-porte pour les déchets ménagers, les emballages, les journaux-magazines et le verre ;
- Dotation de deux bacs roulants sélectifs, en remplacement des caissettes de tri : papiers et emballages, d'une part, et verre d'autre part ;
- Réduction des fréquences de collecte pour une maîtrise des coûts ;
- Changement des modalités de collecte des végétaux : convention entre la collectivité et l'usager sous forme d'abonnement payant et usage de bacs roulants.

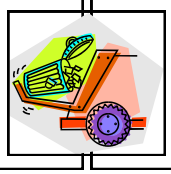

Calendrier

- Septembre 2011 : envoi d'un courrier à chaque usager détenteur d'une carte de déchetterie, pour annoncer la venue d'une entreprise à votre domicile (livraison des nouveaux bacs).
- Octobre/Novembre 2011 : distribution des nouveaux bacs et du nouveau guide de tri.
- Décembre 2011 : distribution dans chaque boîte aux lettres des calendriers de collecte 2012.
- Janvier 2012 : mise en œuvre de ce nouveau schéma de collecte par le prestataire retenu.

A noter

Brocante et Repas Tourangeau

La brocante aura lieu le dimanche 4 septembre, à partir de 8 h sur l'esplanade des bords du Cher.
Le repas tourangeau sera servi à partir de 12 h.
Préparation sur place.

Au menu :
rillettes, rillons, côtes de porc, jambon grillé, saucisses, frites, fromage de chèvre et dessert. Buvette.
Vente à emporter selon les disponibilités.

Jazz :
Swing Home Trio.

Le public sera conquis par les deux guitaristes et le contrebassiste de ce groupe.
Le guitariste Bruno Debord, qui mène le groupe, propose des œuvres de nombreux musiciens comme Django Reinhardt, San Séverino, Miles Davis…, et mêle au programme de belles compositions personnelles.
Des musiciens enthousiastes, aux accords nostalgiques et l'envoûtant contrebassiste Hugues Mathe.
Venez les retrouvez dans le cadre du 25ème festival de jazz, le samedi 10 septembre à 18 h, salle François-Mitterrand.

Un vélo de ville blanc féminin a été trouvé.
Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02.47.45.86.00

Retour sur le conseil municipal du 26 juillet

Conformément aux dispositions de la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 sur la réforme des collectivités territoriales, le Préfet d'Indre-et-Loire a notifié aux collectivités concernées son projet de schéma départemental de coopération intercommunale en Indre-et-Loire et leurs groupements. La présentation de ce schéma à la C.D.C.I. (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) a eu lieu le 2 mai et les collectivités disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leur avis au Préfet sur la base d'une délibération du Conseil Municipal.
A défaut de délibération dans ce délai, celle-ci est réputée favorable.

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

La commune de Larçay prend acte de la présentation de ce schéma comme le prévoit la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales.

Monsieur le Préfet propose une répartition nouvelle de la carte intercommunale, intégrant la dernière commune d'Indre-et-Loire isolée et diminuant le nombre d'E.P.C.I. qui passerait de 23 à 11.

Monsieur le Préfet propose, dans son projet de schéma, le maintien du périmètre actuel de la C.C.E.T. (Communauté de Communes de l'Est Tourangeau). Nous en prenons acte mais déplorons que le Conseil Municipal ne puisse s'exprimer à nouveau sur le périmètre qui sera présenté à la C.D.C.I. après la transmission de nos différents avis.

Le périmètre actuel de la C.C.E.T. correspond à un bassin de vie tourné vers l'agglomération. Il se peut que les propositions de modifications de périmètre adoptées par la C.D.C.I. intègrent une ou plusieurs communes de l'Est ou Nord-Est de notre périmètre intercommunal actuel.

Dans ces conditions, nous ne cautionnerons pas cette ouverture qui ne correspond pas au bassin de vie de notre population et nous serions amenés à réexaminer notre position quant à l'adhésion de notre commune à Tour(s)Plus.

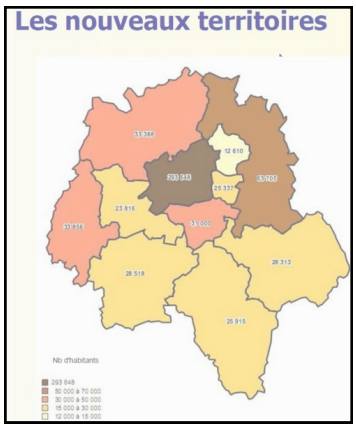

La création d'un pôle métropolitain est incontournable et devra gérer en priorité la mise en place du S.C.O.T. et l'organisation des transports dans le périmètre de Tour(s)Plus, des Communautés de Communes du Val de l'Indre, du Vouvrillon et de l'Est Tourangeau. Le projet de schéma proposé en mai par les services de l'état ne répond pas clairement à ces questions. Il indique que « la mise en place d'un pôle métropolitain, à l'initiative des E.P.C.I. concernés, pourrait constituer une réponse appropriée tant au plan financier, juridique et économique, aux caractéristiques de l'aire urbaine de Tours ».

La mise en place du pôle métropolitain est une étape incontournable aux évolutions du bassin de vie du territoire d'agglomération concerné.

Le Conseil Municipal de Larçay n'émettra pas d'avis sur la pertinence des périmètres proposés pour les autres collectivités et cela même si le périmètre proposé au Vouvrillon entraînera une fragilité financière dommageable pour les communes restantes concernées.

Nous reconnaissons la cohérence du travail réalisé par le Pays Loire Touraine, mais est-il opportun de conserver cette structure dont le périmètre comprend prioritairement les communes du Castelrenaudais, de l'Amboisie et du Blérois ?

En conséquence, après avoir entendu le rapport ci-dessus, Monsieur le Maire propose d'adopter la délibération suivante :

- Émet un avis favorable à l'adhésion de la C.C.E.T. à Tour(s)Plus, à 9 voix pour et 3 abstentions,
- Émet un avis favorable à l'adhésion de Larçay à Tour(s)Plus, à 6 voix pour et 6 abstentions,
- Émet un avis favorable sur la proposition de schéma avec les réserves développées ci-dessus, à 6 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions.

Forum des Associations

Besoin de pratiquer une activité sportive ? Envie de vous mettre au théâtre ou d'apprendre la langue de Shakespeare ? Le samedi 3 septembre, les associations larcéennes seront réunies au centre de vie François-Mitterrand. Vous y trouverez tous les renseignements concernant vos futures activités sportives et de loisirs : disciplines, horaires, tarifs, retrait d'un dossier d'inscription…

Rendez-vous le 3 septembre au centre de vie François-Mitterrand de 9 h à 12 h.

L'évolution de l'Agenda 21 vous sera présenté à cette occasion.

Comité de Jumelage

Le jeudi 23 juin, une quarantaine de personnes partait en week-end au Portugal. Le déplacement à Santa-Marta-de-Penaguião organisé par le comité de jumelage réunissait une équipe de jeunes footballeurs (catégorie U15, de 14 à 16 ans) de l'Entente Sportive Véretz-Larçay. Le but (sans jeu de mot !) était de créer une rencontre entre de jeunes sportifs des deux communes. Le groupe composé de 19 joueurs, 11 accompagnateurs, 5 membres du comité et de 8 personnes extérieures a pu apprécier l'accueil très chaleureux qui lui a été réservé, aussi bien par la municipalité que par les familles. A l'issue de 2 matchs, les 2 équipes se sont départagées lors d'une séance de tirs au but et c'est Santa Marta qui l'a emporté. La tête remplie de bons souvenirs, l'ensemble du groupe est revenu un peu fatigué mais ravi de cette aventure inoubliable. Le Comité de Jumelage remercie les municipalités de Larçay et Véretz pour leurs aides financières qui ont permis un tel échange à un coût réduit, notamment pour les jeunes et un grand merci à l'ESVL, partenaire du moment, pour l'avoir suivi chaleureusement et activement dans ce projet.

Cours de Portugais

Anciens et nouveaux, enfants et adultes, nous vous invitons à venir vous inscrire aux cours de Portugais (5 € par trimestre). Une adhésion au Comité de Jumelage est exigée : 3 € pour les personnes de Larçay et 5 € pour les personnes hors commune pour l'année 2011/2012. Les cours débuteront le lundi 19 septembre, salle Rabelais.

Soirée dansante

Comme chaque année, le « bal des vendanges » aura lieu le premier samedi de novembre soit le 5 novembre. Retenez cette date et parlez en autour de vous. N'hésitez pas à vous renseigner au 02.47.50.32.02.

A.S.L Tennis de table

La section s'est réunie le 24 juin en assemblée générale en présence de Jean-François Cessac, 1er adjoint. Les points suivants ont été évoqués :

Les effectifs restent stables mais un effort doit être fait auprès des jeunes qui représentent l'avenir. Nous disposons de créneaux horaires plus importants au gymnase et à partir de septembre un animateur-entraineur diplômé sera mis à disposition par le comité d'Indre-et-Loire de tennis de table.

Les résultats sportifs sont en amélioration pour la D3 et deux D4 avec une accession à la division supérieure ratée de peu pour la D3. De bons résultats ont également été obtenus par les joueurs ayant participé aux championnats individuels.

Le bilan financier est équilibré mais il nous faudra faire des économies en vue des futures dépenses (équipements, fédération…) et une augmentation des cotisations a été votée.

Le bureau : Pascal Bonifacio, nouveau venu, Michel Gabler a laissé le fauteuil de président à Thierry Bourdilleau.

Les projets immédiats : une initiation destinée aux élèves de l'école primaire est prévue au cours du 1er trimestre.

La reprise des activités aura lieu le 5 septembre.

Larçay Multi Gym

Vous souhaitez pratiquer une activité physique régulière, à votre rythme dans une ambiance conviviale, encadrée par des animatrices diplômées ? Pratiquer un sport de loisir, non compétitif… juste le plaisir de bouger et la détente.

REPRISE DES COURS : LE LUNDI 12 SEPTEMBRE ET LE MERCREDI 14 SEPTEMBRE

* Un cours de STEP - GYM TONIQUE le lundi de 21 h à 22 h, au programme : STEP, L. I. A., renforcement musculaire tonique et étirements. Destiné particulièrement à un public jeune (adultes ou adolescents à partir de 16 ans).

* Un cours de GYM DOUCE le mercredi de 18 h à 19 h, au programme : étirements, assouplissements, musculation modérée. S'adresse à un public souhaitant pratiquer en douceur une activité physique

* Un cours de GYM ACTIVE le mercredi de 19 h 10 à 20 h 10, au programme : renforcement musculaire, cardio-training et étirements. Complète, des exercices dynamiques et variés, elle s'adresse aux adultes de tous âges et de tous niveaux, chacun va à son rythme. Au programme : renforcement musculaire, cardio-training et étirements.

Tous les cours ont lieu au centre de vie François-Mitterrand.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter : Marie-Christine THIMONIER au 02.47.50.57.22 ou Monique FRERE au 02.47.50.34.36.

Chemin Faisant

L'activité physique est essentielle pour une bonne hygiène de vie. Marcher de manière régulière protège notre corps et fortifie notre mental. La **randonnée** est un sport qui s'adapte à tous, c'est un exercice d'endurance qui permet de se dépenser et de s'oxygéner. Elle permet également de partager de grands moments de convivialité, de découvrir d'autres sentiers en harmonie avec la nature.
Le club local, « **Chemin Faisant** », vous propose différents types de randonnées :

- 2 fois par mois, le dimanche, découverte des sentiers en dehors de la commune.
- 1 fois par semaine, 2 h de randonnée de 9 h à 11 h sur les sentiers Larcéens. Pas de jour fixe pour cette marche, nous avons choisi au contraire une rotation sur les jours de la semaine, du lundi au vendredi, pour que chacun, en fonction de ses contraintes puisse participer à des randonnées à thèmes sur notre commune, à la découverte de la flore, des champignons, des oiseau et pourquoi pas la pratique de la marche nordique.

Vous doutez de vos capacités physiques et souhaitez vous tester sur une randonnée avant de prendre votre inscription ? N'hésitez pas, vous serez les bienvenus.

9ème Marche du Castellum

Le dimanche 2 octobre, le Club « Chemin Faisant » organise sa traditionnelle Marche du Castellum. A cette occasion, « Chemin Faisant » fêtera ses 10 ans d'existence. Ce club, affilié à la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre), réunit 60 adhérents.
Tous les Larcéens qui apprécient la randonnée sont invités à participer à cette marche avec 2 circuits proposés au départ des Bords du Cher : l'un de 15 km (départ à 9 h), l'autre de 10 km (départ à 9 h 30). Un ravitaillement sera proposé à mi-parcours.
A l'arrivée au Castellum, M. Cogoluègnes, président de la Société Archéologique de Touraine et larcéen. présentera le monument. Une animation musicale par le quatuor de saxophones « Apostrophe » et le verre de l'amitié ajouteront une note de convivialité à cette matinée. La randonnée sera gratuite pour tous.

Les Jardiniers de France

Vous êtes novice en jardinage ? Vous souhaitez compléter vos connaissances sur l'art du potager, du verger ou du jardin d'agrément ? Vous souhaitez être initié aux différentes techniques du **jardinage au naturel, sans produits chimiques ?** C'est ce que vous propose le club local de l'association des **« Jardiniers de France »** à travers une revue périodique, des ateliers pratiques de jardinage et des réunions à thèmes.
Une date à retenir pour les membres de l'association : samedi 17 septembre - rencontre amicale dans un jardin d'un adhérent avec dégustation des produits cultivés par chacun (cuisinés ou pas et échange de recettes). Pensez à amener assiettes, verres, couverts et papier, crayon pour noter les recettes. Le lieu et l'heure du rendez-vous ont été précisés dans le calendrier des activités remis à chaque adhérent en début d'année.
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Annie Rolland au 02.47.50.50.97.

Les Boules Lyonnaises

Pas de récompenses nationales pour le club de Boules Lyonnaises de Larçay qui a participé successivement aux championnats de France de Grenoble et de Lyon.
Tout d'abord à Grenoble le 9 juillet, la doublette Bourg/Papin, ayant obtenu le titre de champion départemental et champion de la région Centre s'est bien défendue face à une équipe de l'Ain.
Le 22 juillet à Lyon, sous un ciel tourmenté et des terrains détrempés la quadrette larcéenne Charré- Chauvel – Loison – Papin et Vioux, championne d'Indre-et-Loire, s'est inclinée à deux reprises face aux champions de l'Isère et de l'Aveyron.
Au delà de la déception sportive, il reste le souvenir de rencontres enrichissantes et d'un acquis d'expérience supplémentaire. Cette année 2011 restera donc un grand cru pour le club qui, par ses résultats et par les concours qu'il organise, espère faire adhérer de nouveaux adeptes à ce loisir alliant adresse et tactique de jeu.

Larçay Accueil

Les vacances se terminent et il faut dès maintenant penser à la rentrée.
Larçay Accueil reprend ses différentes activités : musique, yoga, gymnastique, théâtre, modern' jazz, aquarelle, chorale, anglais, couture, dentelle, ateliers rencontres. Nous vous signalons que l'inscription est aussi possible lors des premiers cours, le premier étant gratuit pour un essai. Les différentes activités commenceront la semaine du 19 au 23 septembre.

A la C.C.E.T

Dans le cadre de la réforme territoriale et de la simplification de l'intercommunalité, la C.C.E.T était appelée à donner un avis sur le périmètre de la communauté et la création du pôle métropolitain. Cette réforme a été adoptée tout en regrettant la précipitation et la rigueur du calendrier. Les représentants de Larçay ont voté : une voix pour, une voix contre, et trois abstentions.

Finances :
Le compte administratif, l'affectation de résultat, l'approbation du compte de résultat, les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité.

Déchets ménagers :
Le rapport sur l'activité déchets 2010 est présenté. Il est consultable en Mairie et sur Internet. Le projet de schéma de ramassage est adopté (voir article « le point sur le ramassage des déchets »).
Une convention est passée avec l'association AFRICAMITIE afin de récupérer et de permettre le réemploi de lunettes, à la déchetterie.

Petite enfance :
Signature de la convention d'objectifs et de financement des RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
Confirmation de l'ouverture du multi accueil « Les P'tits Mousses » de Larçay le 8 août.

Urbanisme :
Les acquisitions foncières se poursuivent en faveur du projet QUALIPARC.

Développement économique :
Une vente de terrains au bois des plantes de La-Ville-aux-Dames est autorisée.
Une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général dans le cadre du schéma d'aménagement numérique, afin d'obtenir au plus vite le haut débit pour tous et notamment pour les zones d'activités.

La collecte des déchets verts se déroulera le mardi 13 septembre.

Le SAGE Cher aval a son site Internet

Le **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux** (SAGE) Cher aval est un outil stratégique de planification à l'échelle du bassin versant du Cher de Vierzon à sa confluence avec la Loire. L'objectif principal est de rechercher un équilibre durable entre la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques. Ce document est élaboré par une Commission Locale de l'Eau (CLE) qui réunit les représentants des collectivités territoriales, des usagers professionnels et associatifs ainsi que des services de l'Etat et de ses établissements publics. Retrouvez plus d'informations sur le site Internet du SAGE Cher aval :
http://www.sage-cher-aval.com/

Sortie C.C.A.S.

Après la galette des rois, le repas de la nouvelle année, l'après-midi jeux de société, le spectacle cabaret musical, l'excursion à Chenonceau, la dernière sortie organisée par la municipalité arrive à grands pas Nous vous proposons un repas gastronomique au CFA de Tours le jeudi 10 novembre. Les apprentis se feront le plaisir de vous accueillir, de vous montrer leur talent de cuisinier et de serveur. N'hésitez pas un instant, venez nombreux nous rejoindre pour cette dernière sortie de l'année 2011. Pour plus d'information, téléphoner à la mairie au 02.47.45.86.03 ou contacter Joëlle Nobile au 02.47.50.39.06.

Décès de Marie Girard

Trois mois après avoir fêté ses 102 ans Mme Girard, doyenne de la commune, s'est éteinte à son domicile. Après une carrière de couturière à Paris, elle s'était installée à Larçay en 1981 avec son époux pour vivre près de ses enfants. En 1995, la disparition brutale de celui-ci lui provoqua un vide immense mais l'amour de ses enfants, petits enfants et arrières petits-enfants, lui permit de vivre paisiblement et sereinement dans sa maison.
Il y a deux ans, lors de la semaine du développement durable, un chêne, symbole de la longévité, avait été planté en son honneur et ce fut pour elle une très grande joie.

Mise en place du CMJL

Le 24 septembre, les membres du nouveau Conseil Municipal Jeunes élus le 18 juin prendront leurs fonctions. Les « anciens élus » transmettront le relai lors d'une cérémonie qui aura lieu à la salle polyvalente de l'école Jean-Moulin à 10 h. Un rapide bilan des nombreuses actions menées par l'ancien conseil sera exposé.
Souhaitons à nos nouveaux jeunes élus un mandat aussi riche que celui de leurs prédécesseurs.

COUP DE RÉTRO ...

1 – Bal du 13 juillet.
2 – Accueil des 11-14 ans.
3 – ALSH été du mois de juillet.
4 – Laissez-vous conter Larçay.
5 – .Visite de Larçay aux flambeaux.

Le Maire et toute l'équipe municipale
vous souhaitent une excellente rentrée.

Horaires d'ouverture de la Mairie
Lundi : 14 h – 17 h 30 – Mardi : 9 h 15 / 12 h –14 h / 18 h
Mercredi : 9 h 15 / 12 h –14 h / 17 h 30 – Jeudi : 9 h 15 /12 h –14 h / 18 h
Vendredi : 9 h 15 / 12 h – 14 h / 16 h – Samedi : 10 h / 12 h

© Mairie de Larçay - Tirage : 1200 exemplaires - Service Communication - Septembre 2011 – Dépôt légal en cours
Directeur de la Publication : Gérard Martellière – Responsable de la Rédaction : Marie Papin
Création Maquette - Mise en Page - Rédaction : Gaëlle Villain (02.47.45.86.14)
Mensuel distribué par les élus – Papier recyclé – Imprimé chez Photoscan – 37200 Tours

VILLAGE GOURMAND

ZONE HORS AGCS

Ville jumelée avec SANTA MARTA DE PENAGUIÃO (PORTUGAL)